

AFFAIRE N° 33.

Dibet : Construction de locaux d'hébergement pour le personnel au Centre de Vacances "Jacques TESSIER" à la Saline.

LE MAIRE donne lecture du rapport :

Mesdames, Messieurs, et Chers Collègues,

La Commune ayant récemment fait l'acquisition d'un terrain contigu au Centre de Vacances "Jacques TESSIER", envisage d'y ^{réaliser} divers équipements ~~dont~~ un ensemble de locaux d'hébergement pour le personnel permanent du Centre.

Ce projet a été confié à M. DELCOURT, Architecte, il comporte, en trois bâtiments ordonnancés autour d'un ~~patio~~ central, quinze chambres de 9 m², un séjour de 29 m², trois blocs sanitaires et divers dégagements représentant une surface totale de 218 m² de plancher.

L'ensemble du programme est estimé à 750 000 Francs T.T.C. (honoraires compris) et sera financé entièrement par emprunt.

Je vous demande de bien vouloir :

- approuver le dossier technique,
- m'autoriser à lancer l'appel d'offres et à passer un marché avec l'entreprise ayant présenté l'offre la plus avantageuse.

Je mets la question aux voix.

M. Marc GERARD - Ce matin, la Commission Régionale de l'Energie a décidé d'accorder une subvention de 54 500 F pour les chauffe-eau solaires sur un devis de 111 500 F. De même, pour la piscine du Butor, il a été décidé d'attribuer 75 000F.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ.

Reçu à la Préfecture
de La Réunion
Le 3 *Septembre* 1982